



Université  
de Lomé

F

S

S

FACULTE  
DES  
SCIENCES  
DE LA  
SANTÉ

# EXPOSE DE PSYCHOLOGIE MEDICALE

## THEME: LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN AFRIQUE



# PLAN

## I INTRODUCTION

- I. IMPORTANCE DE L'EXPOSE DANS LE DOMAINE MEDICAL
- II. LES DIFFERENTES FORMES DE VIOLENCES
- III. LES CAUSES DES VIOLENCES
- IV. CONSEQUENCES DES VIOLENCES
- V. LES INITIATIVES A PRENDRE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES
- VI. CONDUITE A TENIR EN CAS DE VIOLENCE

## CONCLUSION

# INTRODUCTION

- **La violence** : c'est le fait d'user de la force d'une manière intentionnelle contre une personne ou un groupe social donné
- **Le genre** : c'est l'identité que la société confère à un individu sur des bases socioculturelles économique et religieuse.

# INTRODUCTION

**Les violences basées sur le genre** : c'est l'ensemble des actes nuisibles dirigés contre les individus en raison de leur identité de genre prenant racine dans l'inégalité entre les sexes. Ces violences affectent aussi bien l'homme que la femme de façon disproportionnée ; mais ce sont les femmes et les jeunes filles qui sont le plus souvent victimes de cette violence.

# INTRODUCTION

Ce thème : «les violences basées sur le genre en Afrique » relève d'une importance capitale : Il permet de sensibiliser le public de la gravité et de la prévalence de ce fléau car nombreux pays Africains comme **l'Afrique du sud, le Burkina-Faso, le Mali, le Niger etc. ...**, ont des taux élevés de violences basées sur le genre et pourtant ces violences sont minimisées, niées ou même ignorées.

# I. IMPORTANCE DE CE THEME DANS LE DOMAINE MEDICAL

Ce thème relève d'une importance capitale dans le domaine médical pour plusieurs raisons :

- Sensibiliser le professionnel de la santé sur la prévalence et l'impact des violences basées sur le genre sur la santé des victimes

# I. IMPORTANCE DE CE THEME DANS LE DOMAINE MEDICAL

- Aide portée par le professionnel de la santé dans le processus de dénonciation de la violence et la prise en charge médicale des victimes
- Collaboration entre le professionnel de la santé, les organisations de la société civile et les forces de l'ordre pour prévenir et lutter contre les violences basées sur le genre

## II. LES FORMES DE VIOLENCES

- **Les violences physiques**

Comportement menaçant portant une atteinte physique d'une personne

- Les meurtres, pincements morsures.
- Gifle, tirage de cheveux, coups et blessures.
- Coups de pieds et coups de points.

# VIOLENCE PHYSIQUE



## II. LES FORMES DE VIOLENCES

### ● Les violences psychologiques

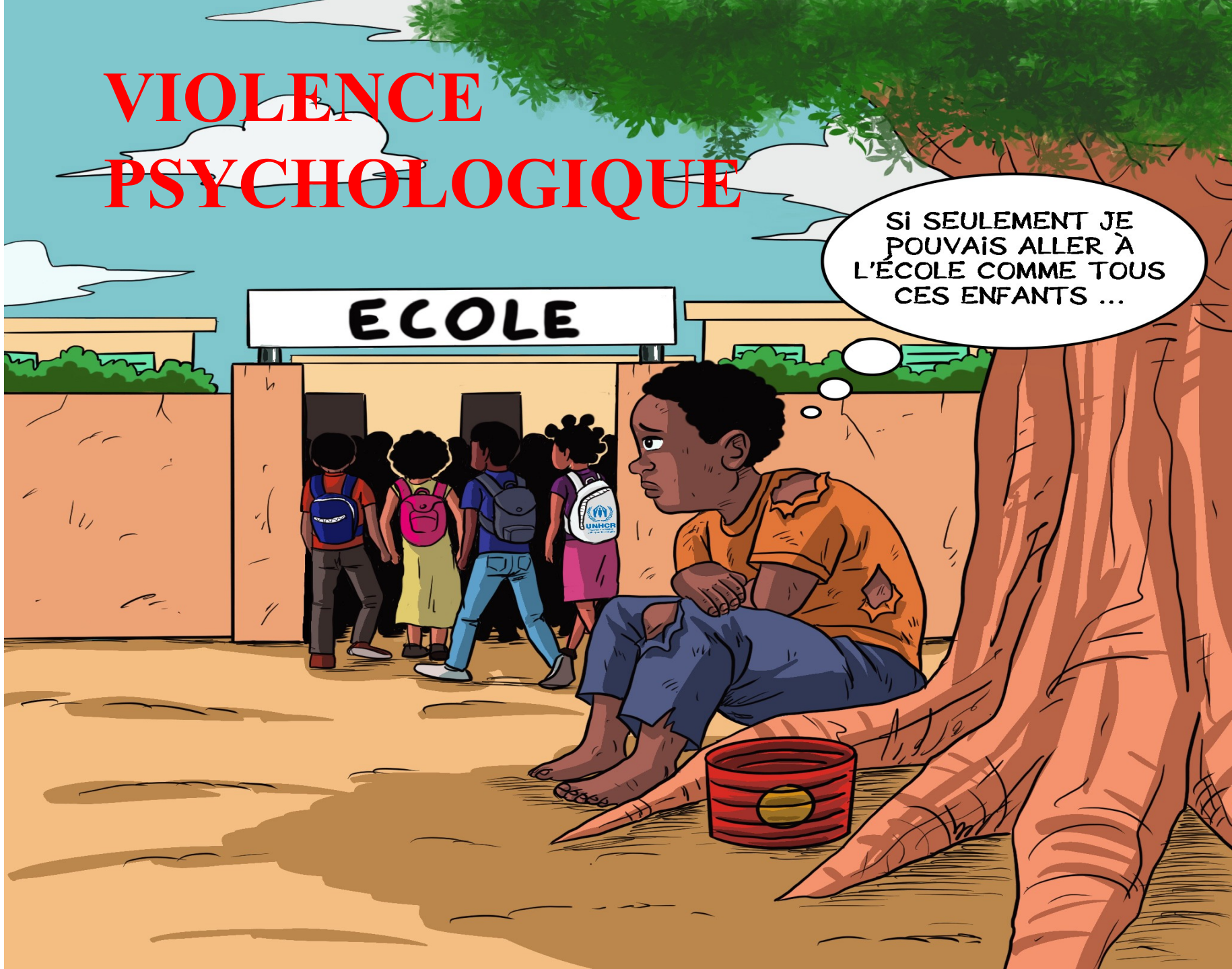
Elles englobent le comportement menaçant sans élément de violences physiques

- Chantages affectif
- Les menaces
- Humiliation
- Intimidation
- Isolements
- Injures

# VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

ECOLE

SI SEULEMENT JE  
POUVAIS ALLER À  
L'ÉCOLE COMME TOUS  
CES ENFANTS ...



## II. LES FORMES DE VIOLENCES

### ● Les violences sexuelles

Elles sont caractérisées par des comportements sexuels non désirés imposés par force.

- Harcèlement sexuel
- Viol, viol conjugal
- Exploitation sexuel
- Mutilation génitale féminine

## II. LES FORMES DE VIOLENCES

- Incestes
- transmission volontaire des IST/VIH SIDA
- Mariages forcés

Le mariage forcé n'est pas seulement envers les femmes, souvent on peut donner une femme à un homme pourtant il ne veut pas de cette femme. C'est le mariage forcé aussi

- La discrimination faite aux jeunes filles dans la scolarisation

## II. LES FORMES DE VIOLENCES

La discrimination entre homme/femme n'est pas le produit d'un déterminisme biologique, mais émane d'une construction sociale. Cette distinction entre homme/femme et garçon/fille se fait valoir dès le stade de nourrisson dans certaines communautés. À cette supériorité du jeune garçon, s'ajoute le statut d'étranger de la fille qui est amené à partir un jour pour rejoindre un foyer.

## II. LES FORMES DE VIOLENCES

Dans cette optique, les investissements dans l'éducation de la fille peuvent à tout moment être interrompus pour le mariage, surtout précoce en milieu rural. Ce qui pourrait se justifier par l'exemple ci-dessous : « Je peux prendre l'exemple de la scolarité où on permet aux garçons d'aller à l'école tout en interdisant aux femmes d'aller à l'école. C'est privilégier un sexe au détriment de l'autre »

# VIOL



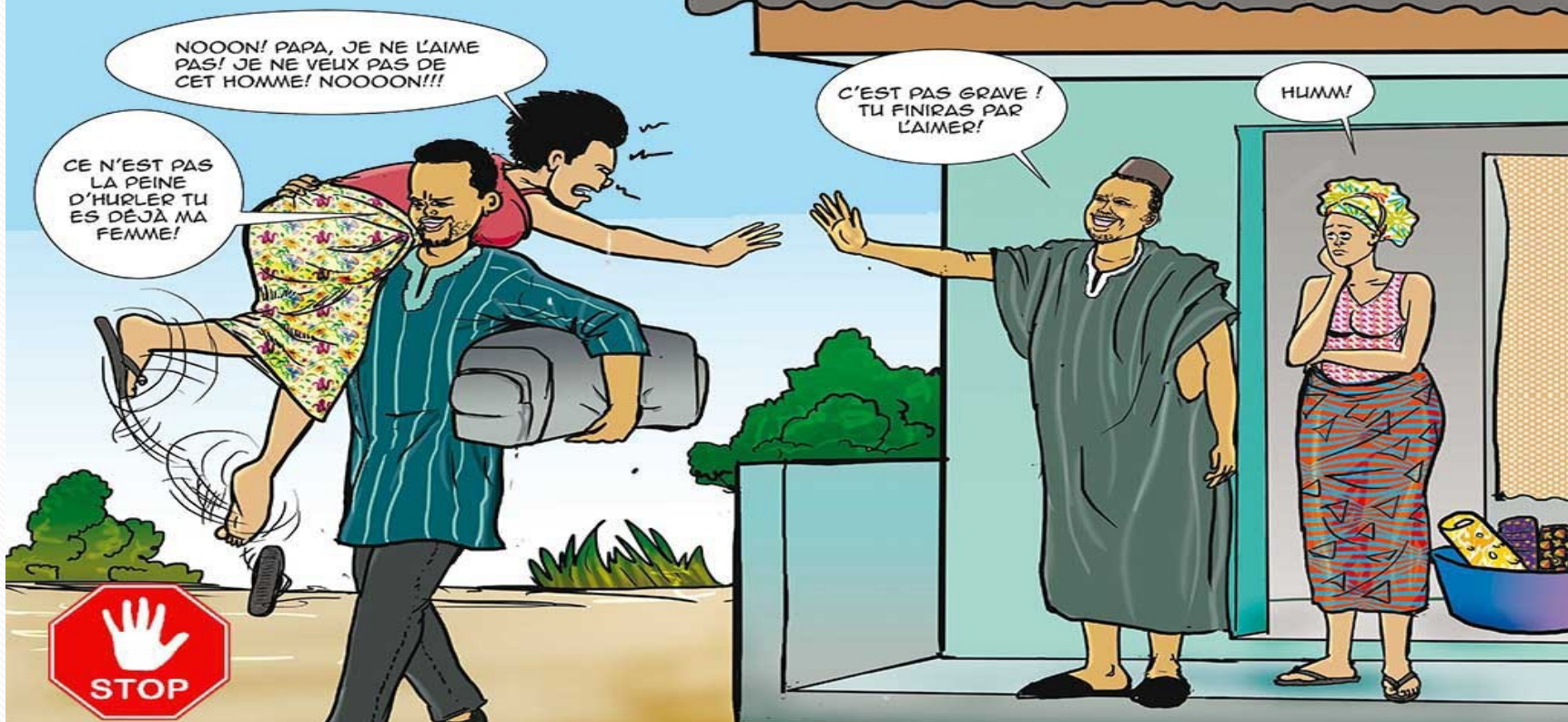
# VIOL CONJUGAL



**Les violences sexuelles  
détruisent nos vies, et celles  
de nos progénitures.  
En tant que jeunes nous disons  
Stop à ce fléau !**



# MARIAGE FORCÉ



*Halte aux mariages forcés !*

*L'homme et la femme doivent choisir librement leur conjoint (Art. 43)*

# ***MUTILATION GENITALE FEMININE***



## II. LES FORMES DE VIOLENCES

- **Violences économiques ou financières**

Elles se caractérisent par des comportements visant à priver une personne de ses ressources et à lui rendre financièrement dépendante

- Dépendance financière au foyer
- Ecartement des femmes dans la gestion foncier

## II. LES FORMES DE VIOLENCES

- **Autres formes de violences**
  - Utilisations des images des femmes à des fins commerciales

### III. LES CAUSES DES VIOLENCES

#### ● **Les fondements socioculturels**

- Le système patriarcal selon lequel l'homme doit subvenir aux besoins de sa famille et la femme doit rester à la maison
- La domination masculine et l'inégalité de sexe
- Les tolérances sociales des violences conjugales
- L'idée de la virilité

# III. LES CAUSES DES VIOLENCES

## ● Le fondement économique

- Le chômage
- pauvreté
- Manque d'autonomisation et la dépendance économique au foyer

## Le fondement politique

- La faiblesse des institutions juridiques
- Les conflits armés et l'insécurité
- L'inexistence et /ou la non application des textes réglementaires et législatifs

## III. LES CAUSES DES VIOLENCES

### ● **Autres causes**

- Fragilité des femmes
- Vulnérabilité des femmes

### **NB**

En ce qui concerne les jeunes filles, les principales violences relevées sont les violences verbales et les violences physiques. Elles ont été identifiées aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

### III. LES CAUSES DES VIOLENCES

- Pour les hommes, il s'agit surtout de violences conjugales. Quant aux jeunes garçons, ils sont victimes, notamment, de violences physiques et verbales.
- Tout comme les jeunes filles, les violences subies par les jeunes garçons proviennent surtout des pères tandis que les violences verbales sont l'œuvre des deux parents (mère et père).

# IV. LES CONSEQUENCES DES VIOLENCES

## ● Conséquences sur la victime

### 1. Conséquences sur la santé physique

- Contusion : blessure causée par un choc sans qu'il y ait déchirure
- Fracture, blessure, lésion
- Maladies chroniques
- Troubles alimentaires
- La mort maternelle et infantile



## **IV. LES CONSEQUENCES DES VIOLENCES**

### **Conséquences sur la santé psychologique ou morale**

- **Idées suicidaires**
- **La dépression**
- **Insomnie**
- **Angoisse, anxiété, nervosité conduisant à un abus d'alcool et/ou de drogue**
- **Traumatisme (trouble de personnalité)**

**Taciturnité**

## **IV. LES CONSEQUENCES DES VIOLENCES**

- **Conséquences sur la santé reproductive**
  - Maladies sexuellement transmissible, IST
  - Grossesse indésirée
  - Avortement clandestine dangereuse
  - Infertilité
  - Disfonctionnement sexuelle

# IV. LES CONSEQUENCES DES VIOLENCES

- **Conséquences sur la société**

- Isolement social
- Rejet de la famille
- La haine
- Instabilité des foyers
- Divorce, séparation
- Troubles d'apprentissages
- Fugue
- Marginalisation
- Perpétuation des violences au cours de l'existence de la victime

## V. LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN AFRIQUE

### ● Action du gouvernement

- La proclamation de l'égalité de sexe dans son article 11 de la constitution togolaise
- Interdiction des violences faites aux femmes par le code pénal
- La mise en place des institutions étatiques visant à promouvoir l'égalité de genre
- Action des instances juridictionnelle
- Action du ministère de la sécurité et de la protection civil
- Le renforcement des capacités des acteurs impliqués : professionnels de la santé, de la justice et de la sécurité

# **Action du gouvernement**

- Sensibilisation et éducation pour sensibiliser et promouvoir l'égalité de genre
- Création des centres d'accueil pour les victimes des violences basés sur le genre
- Une meilleure collaboration de l'Etat avec les organisations de la société civil
- Vulgariser les conventions, traités internationaux (DUDH, CEDEF, CDE, ....), textes et lois relatives aux droits humains

## V. LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN AFRIQUE

- Action de la charte Africain des droits de l'Homme et du peuple
- Mettre en place des systèmes et stratégies complets de prévention et réponses, l'alerte précoce, suivi et évaluation
- Assurer l'obligation de rendre compte à tous les niveaux
- Assurer une coordination multisectorielle de l'ensemble des acteurs

## V. LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN AFRIQUE

### ● Action des organisations locales et de la politique public

#### ➤ Action des ONG

EX :GFDD ( Groupe de réflexion et d'action femmes, démocratie et développement) .

➤ Association Femmes d'actions et de coeur solidaire .

➤ ATBEF : association togolaise pour le bien être familial a intégré dans ses objectifs la lutte contre les violences basées sur le genre

## **V. LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN AFRIQUE**

- **Action des organisations locales et de la politique public**
  - Association des femmes juristes au Togo : AFJT
  - SOS-violences sexuelles
  - Organiser les communications populaires, les émissions radios, causeries débats, journées d'informations et les journées commémoratives.
  - Mener des études et enquêtes sur les différentes formes de violences sexuelles

## **v. LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN AFRIQUE**

- Plaider pour l'insertion des droits humanitaires dans le module de formation des hommes en tenue, auprès des autorités militaires et administratifs
- Sensibiliser les chefs traditionnels, autorités militaires et administratifs, les femmes leaders dans la communauté de base

## ***VI. CONDUITE A TENIR EN CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

- **Assurez votre sécurité**
- **Parlez à quelqu'un en qui vous avez confiance :**
- **Contactez les services d'urgence**  
**Contactez les organisations spécialisées dans l'aide aux victimes de VBG**
- **Rendez-vous dans un poste de police**

## ***VI. CONDUITE A TENIR EN CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

- **Documentez les preuves**
- **Demandez une ordonnance de protection**
- **Consultez un avocat**
- **Signalez l'incident aux autorités compétentes**
- **Prenez des mesures de sécurité**

IL EST IMPORTANT D'ACCOMPAGNER, DE RASSURER ET D'ASSISTER LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE.

Ministère de la  
Santé Publique



## CONCLUSION

Les violences basées sur le genre représentent un grave problème en Afrique. Elles ont des conséquences néfastes sur la santé, le bien-être et le développement des femmes et des filles, mais aussi sur la santé des jeunes garçons et des hommes et ainsi que toute la société dans son ensemble.

# CONCLUSION

Il est donc essentiel de mettre en œuvre des stratégies qui impliquent tous les acteurs, y compris le gouvernement, les organisations internationales, nationales et les communautés locales

L'élimination des violences basées sur le genre est donc une responsabilité collective

**NOUS VOUS REMERCIONS POUR  
VOTRE ATTENTION**

**Questions**

